



PROJET DE PROCES VERBAL

Conseil d'administration DE L'UDSF
(Union De la Sommellerie Française)
A METZ
Mairie de METZ

Le lundi 8 juin 2015

Président de l'UDSF Michel HERMET		
Secrétaire Générale Gisèle MARGUIN	Secrétaire adjoint Antoine WOERLE	
Trésorier Adjoint Jean-Luc JAMROZIK		
Commissions Maitres Sommeliers Michel WIDEHEM		

Alpes Provence	Gisèle MARGUIN SUFFREN Daniel	Lorraine	LAMBINE Jean Claude
Alsace	Serge DUBS Jean Marie DIRWIMMER Jean Victor KALT	Lyonnais	Gaetan BOUBIER
Auvergne-Limousin	Jean-Claude DEBAS	Midi Pyrénées	Robert DESBURREAUX
Aquitaine	LATOUR Nicole COURREGELONGUE Dom.	Monaco	Excusé
Bourgogne	Nicole PERRAULT MEYROUX Philippe	Nord	WIDEHEM Michel
Bretagne	Huguette LEFRANC Nadine GALLARD Jean-Pierre LECLUZE	Nice Côte d'Azur Provence	HEDAYAT Ali
Champagne	ARNAUD Éric JUNKET Walter Geoffrey ORBAN	Paris	JAMROZIK Jean-Luc Philippe Faure BRAC
Corse	Excusé	Poitou Charentes	Joël SOUPE

Jura	MUNOS Philippe	Savoie Alpes	RICHARD Jean Paul
Languedoc-Roussillon	Alain BOMPAS Michel HERMET FANJAUD Alain	Val de Loire	EXCUSE
<u>Absents excusés :</u> Jean Pascal PAUBERT Trésorier Fabrice SOMMIER Directeur des concours David BIRAUD Commission jeunesse Benjamin ROFFET responsable Facebook		Raphael BIANCHETTI Président CORSE Stéphane THOMAS Président Poitou-Charentes Laurent DERHE Président ASLERA FRANK Patrice Président MONACO Bertrand BIJASSON Président Bordeaux Christian PECHOUTRE Président Val de Loire	

ORDRE DU JOUR

- 1) Présentation de l'ordre du jour par Gisèle MARGUIN, Secrétaire Générale.
- 2) Parole au Président de l'association de LORRAINE Jean-Claude LAMBINE
- 3) Le mot du Président de l'UDSF Michel HERMET.
- 4) Validation du PV du CA en Savoie
- 5) Les listings et devoirs des associations régionales.
- 6) L'Appartenance à l'UDSF et la carte nationale de membre
- 7) Cohérence et harmonie dans l'administration de nos associations (gestion nationale des adhérents...organisation de Super régions etc...)
- 8) Remplacement d'un CA par l'organisation d'un voyage dans un vignoble
- 9) Les Sommeliers Français à l'étranger
- 10) Candidature de la France à l'organisation du concours Mondial en 2019
- 11) Journée club partenaires
- 12) Site et Communication par Gisèle MARGUIN
- 13) Les Concours par Fabrice Sommier, Directeur des concours (MSF, MJSF, MASTER OF PORT). Concours internationaux (Europe et Monde). Examen de certification ASI.
- 14) Calendrier
- 15) Questions diverses à envoyer au secrétariat avant le 30 mai 2015

1) Présentation de l'ordre du jour par Gisèle MARGUIN, Secrétaire Générale.

2) Parole au Président de l'association de LORRAINE Jean-Claude LAMBINE, qui nous souhaite la bienvenue.

-Malgré une petite association, précise Jean-Claude, nous avons eu à cœur, avec la bonne volonté d'une poignée de volontaires, de vous montrer que nous avons la faculté à organiser un CA, je vous souhaite un bon CA nous dit-il.

3) Le mot du Président de l'UDSF Michel HERMET.

Pour la plupart d'entre nous, il n'est pas courant de passer par la Lorraine, et je ne cache pas mon plaisir de découvrir cette belle ville de Metz, qui nous accueille aujourd'hui. Grand merci à notre ami Jean Claude LAMBINE et son bureau, qui nous reçoivent avec le souhait de nous faire apprécier leur région, la gastronomie et les vins régionaux en un minimum de temps. La Lorraine, qui a été particulièrement martyrisée lors de la première guerre mondiale et qui souffre terriblement sur le plan économique, est une région viticole méconnue. C'est une région qui a connu autrefois une viticulture florissante et réputée. La notoriété des vignobles des Côtes de Toul et de la Moselle a atteint son apogée à la fin du XIX ème siècle. Nous avons pu mesurer hier soir les efforts consentis pour ce renouveau viticole et apprécier une palette de très bons vins.

Lors de notre dernière réunion de CA en Savoie - et j'en profite pour saluer le grand professionnalisme de son président qui a donné une image exemplaire dans la gestion de ce moment- nous avons largement discuté des enseignements légués par nos Etats Généraux. Nous devons nous rendre à l'évidence et prendre ensemble un certain nombre de mesures susceptibles d'adapter notre fonctionnement aux exigences du moment. Nous pouvons ensemble constater une certaine panne administrative, qui freine considérablement la bonne marche de notre association, et qui démotive profondément les personnes chargées de centraliser toutes les informations relatives aux adhérents. Malgré les grandes facilités offertes par les moyens de communication existant, le travail attendu par le bureau, n'est pas effectué comme nous pourrions l'espérer. Chacun d'entre nous assume de lourdes responsabilités au sein de sa propre structure ou de son environnement professionnel. Il devient donc nécessaire d'alléger ou de faciliter un certain travail qui a bien du mal à être fourni par bon nombre d'associations. Il nous faut diluer cette tâche ingrate, qui ne peut être assumée correctement.

Nous avons le devoir de moderniser notre appareil et de renforcer notre appartenance à la Sommellerie Française, en lui donnant davantage

de visibilité et de notoriété. Il y a une attente importante d'un grand nombre de nos adhérents. Nous devons rester attentifs et surtout être conscients de notre statut de "passeur".

Nous allons évoquer le chapitre de la communication, avec des négociations entreprises avec des agences professionnelles. C'est une étape à franchir qui correspond aux besoins de notre époque, et qui devrait nous aider à véhiculer une belle image de notre association. Nous devons également faire un effort conséquent pour valoriser nos partenaires et mieux les connaître. D'où, la création d'un Club Partenaires, que l'on rencontrerait une fois par an. Nous avons le devoir impératif de démocratiser notre relationnel, en organisant des fêtes ou des retrouvailles sympathiques qui permettent de nouer des liens et de favoriser les contacts. Il est indispensable d'apporter une certaine joie de vivre et quelques témoignages de fraternité dans notre monde de plus en plus déshumanisé. Je prends pour exemple l'organisation de la Paulée de Montmartre, organisée au printemps par l'association des sommeliers de Paris. Il se dégageait autour des vins dégustés et des vigneronns présents un extraordinaire état d'esprit autour du partage. Nous retrouvons là l'essence même d'une vie associative et des valeurs qui sont les nôtres.

Les concours sont également à l'ordre du jour, entre la finale du MJSF la semaine prochaine et le Master of Port en septembre prochain.. Tout cela, bien évidemment grâce à la compétence et au dévouement d'un Comité Technique, dirigé par Fabrice SOMMIER. Je me réjouis de l'intérêt croissant que portent ces candidats aux différents concours. Nous pouvions enregistrer une cinquantaine d'inscrits aux sélections du Master of Port. Ce sont des chiffres qui honorent la Sommellerie Française. A noter également dans mes satisfactions, la possibilité de mettre en place cette année, l'examen de certification ASI, qui permet à nos trois candidats de le remporter (Laurent DEHRE, Arnaud FATOME, Gérard OLIVIER). C'est un très beau résultat, qui permet aux récipiendaires de se munir d'un certificat reconnu sur le plan international. Chacun d'entre nous doit se sentir membre de l'ASI, qui oeuvre au développement de la Sommellerie dans 55 pays.

A ce sujet, la France parraine l'île Maurice, qui souhaite rejoindre l'ASI en tant que pays observateur et également l'Afrique du Sud. La semaine prochaine, au cours de l'Assemblée Générale de l'ASI, qui doit se tenir à Bordeaux, j'annoncerai, avec votre accord, la candidature de la France à l'organisation du concours du MEILLEUR SOMMELIER DU MONDE 2019. Cette année là marquera le cinquantième anniversaire de l'ASI, dont la France fût l'un des pays fondateurs. Ce pourrait être une belle fête !!

En évoquant la fête, et partant d'une volonté exprimée lors des Etats généraux, je souhaiterais vivement inclure une journée de la Sommellerie au coeur de la fête de la gastronomie, le 28 septembre prochain.

Chers amis, je compte sur votre bon sens pour faire progresser la Sommellerie et votre soutien pour prendre ensemble les bonnes décisions.

Je vous souhaite une excellente assemblée.

4) Validation du PV du CA en Savoie

Accepté à l'unanimité

5) Les listings et devoirs des associations régionales.

Il y a manifestement un gros problème pour faire respecter la date limite du 31 mars pour la réception. Le dernier listing est parvenu la semaine dernière après maints et maints rappels.

Des erreurs de comptage, puisque deux régions ont réglé la quote part UDSF avec l'ancien tarif.

C'est très compliqué à gérer.

Les dates différentes des AG en régions semblent poser problème

Après discussions animées, quelques réponses intéressantes sont proposées.

La gestion par l'UDSF d'un fichier national avec uniformisation de la cotisation ne fait pas l'unanimité puisque le cout d'une cotisation va du simple au double selon les régions

Ceci ne résoudrait pas le problème des adhérents qui tardent à s'acquitter de la dite cotisation.

Dominique Couregelongue, pour Bordeaux Aquitaine, propose que la date du 31 décembre pourrait être fixée ce qui correspondrait à une année civile.

Néanmoins, certaines personnes soulignent que cette mesure ne permettra pas de solutionner le problème. Il est indispensable de noter cela dans un cahier des charges validé par chaque bureau régional, qui comprendra la liste des obligations et de devoirs de chacun.

Afin d'alléger ces charges administratives qui semblent compliquer la tâche des présidents régionaux, le Président de l'UDSF reprend une idée des Etats Généraux en proposant une adhésion unique nationale, dont la quote part serait versée aux associations régionales. Exactement à l'envers de ce qui se fait jusqu'à présent. Vu les différences observées dans le montant des cotisations, cette solution paraît difficile à mettre en place.

Il est bien noté également que les listings doivent être distincts entre sommeliers et amis des sommeliers.

Il est suggéré par Robert Desbureaux que l'association qui n'a pas réglé, ne puisse participer à la prochaine réunion du CA et Philippe Faure Brac souhaite que nous réfléchissions sur le devenir de ce fonctionnement.

L'écrire dans les statuts sous la forme d'un cahier des charges.

Tour de table : date du 31 décembre à l'unanimité moins 1 voix, celle du Président du Nord

6) L'Appartenance à l'UDSF et la carte nationale de membre

Le bureau de l'UDSF a prévu d'envoyer une carte nationale de membre à chaque adhérent, afin de souligner son appartenance à l'Association nationale.

Serge Dubs précise qu'il est impossible de voir tous ses adhérents pour leur remettre, et comme les agendas elles resteraient en souffrance dans un carton

En réponse, le Président indique que le secrétariat enverrait individuellement ces cartes avec lesquelles nous pourrions envisager des possibilités.

le problème c'est que certains membres saisonniers donnent une adresse postale, puis changent de lieu de travail, nous aurions trop de retour.

Après un tour de table, la carte nationale n'est pas souhaitée

Adhésion en ligne :

Michel Hermet dit que lorsque nous aurons une agence de Communication nous en reparlerons.

Catherine Martin de lorraine, fait remarquer que nous n'aurons aucun moyen de contrôle.

Plusieurs régions précisent que dans leur propre région le futur candidat doit être parrainé et doit faire une lettre de motivation.

Philippe Faure-Brac suggère que ce soit une demande d'adhésion en ligne et non pas une adhésion.

Tour de table : l'idée de l'adhésion en ligne est refusée

Comment rendre l'UDSF attractive aux jeunes ?

Donner des arguments pour inciter les jeunes à nous rejoindre

Allez à leur devant dans les classes susceptibles d'être un vivier pour les MCS

Michel Hermet suggère la gratuité pour les jeunes

en formation, l'intervention de serge Dubs qui indique que les jeunes règlent en Alsace une cotisation minimum et qu'ils sont conviés aux "stammtisch"

Ali Hedayat (Nice) propose que le président envoie un courrier aux professeurs MSC, courrier destiné aux élèves pour les féliciter de leur choix et les inciter à rejoindre l'UDSF.

En réponse à Ali, le Président indique que ce courrier pourrait être envoyé sans aucun problème et que c'est une bonne idée.

En réponse à certaines questions, le Président a informé les administrateurs qu'une campagne de recrutement est prévue dès que nous travaillerons avec une agence de communication.

7) Cohérence et harmonie dans l'administration de nos associations (gestion nationale des adhérents...organisation de Super régions etc...)

Cette question récurrente depuis les Etats généraux, semble épineuse et mal accueillie.

Comment fonctionnerait-elle ? Avec un super président ?

Devant le peu d'empressement et sentant que cette suggestion du bureau, non étoffée, ne suscitait pas une certaine adhésion, le Président en conclue qu'il n'est pas souhaitable de poursuivre dans ce sens, pour l'instant.

8) Remplacement d'un CA par l'organisation d'un voyage dans un vignoble

Il semble que deux CA, réservés aux seuls présidents et délégués ne sont pas nécessaires.

Il serait bien de remplacer l'un d'eux par un voyage professionnel dans un vignoble
Ce qui n'empêcherait pas une petite réunion de travail.

Le tarif de cette manifestation festive serait raisonnable, repas plus simples, privilégier la convivialité,

Olivier Bompas (Languedoc) dit que peu de régions auront les moyens de dépenser leurs deniers pour une telle journée.

Le but serait que cette manifestation puisse être ouverte à tous les adhérents, dans une ambiance décontractée dans le but de favoriser les relations humaines, ce qui n'exclurait pas l'organisation d'une table ronde (ou plusieurs)

Ali Hedayat demande au bureau UDSF de prendre contact avec l'interprofession de la région qui nous recevrait.

Durée de cette manifestation ?

Philippe Faure-Brac évoque le danger de la limiter à une seule journée, avec les problèmes d'alcoolémie au volant pour les départs.

Eric Arnaud (Champagne) pense que jumeler cette journée avec une manifestation d'une région : Salon d'Angers, Percée du Vin Jaune, Vinexpo, salon de Montpelier etc....

Michel Hermet, pour en revenir au CA à proprement parlé, Paris est idéalement situé pour le faire en une journée

Tour de table : avis favorable, le bureau tranchera lors de la prochaine réunion de Bureau.

9) Les Sommeliers Français à l'étranger

Accueillir les adhérents qui le souhaitent, pour rester connecté à l'UDSF, même s'ils ne participent pas à nos travaux.

Ils sont un véritable relai pour nous.

il est indispensable pour un jeune d'avoir une expérience à l'étranger afin d'avoir une ouverture d'esprit. La France est une référence en terme de gastronomie et des vins. Les régions d'origine de nos sommeliers expatriés devraient les garder comme membres.

10) Candidature de la France à l'organisation du concours Mondial en 2019

Vinexpo est favorable pour recevoir le concours mondial en 2019

De vrais contacts encourageants entre Michel Hermet et Jean-Pascal Paubert d'une part et le directeur de VINEXPO

Tour de table : avis favorable à cette organisation.

11) Journée club partenaires, ce sera un des premiers sujet à mettre en place avec l'aide de la future Agence de Communication. Cette journée pourrait se joindre à une AG

12) Site et Communication par Gisèle MARGUIN

Le Président souhaiterait une meilleure synchronisation entre les sites régionaux et FB avec les outils de l'UDSF

Le site.

Beaucoup de visites.

Surtout sur la rubrique offre d'emploi qui suscite beaucoup d'intérêt

Je regrette simplement que les personnes qui sont à la recherche d'un sommelier, ne soient pas adhérents, prétextant plein de raisons.

Beaucoup de demandes également de la part de personnes souhaitant faire une formation diplômante de sommelier, et là c'est Antoine qui gère très bien les réponses.

Les articles

Je ne parlerai plus des régions qui n'envoient toujours rien, je pense que c'est inutile.

Pour les régions qui ont le mérite de m'envoyer leurs comptes rendus.

Il faudrait qu'il y ait une cohérence dans l'ensemble des articles parus sur le site.

il y a des niveaux très inégaux selon les articles et les régions

L'idée serait de proposer :

Un titre, un chapeau de présentation, un historique du domaine ou de la région visité, un portrait du vigneron, un résumé des vins dégustés et un ou deux coups de

cœur détaillés.

Pour les photos, en bon format....envoyer 3 photos maximum, (avec une vidéo possible), et avec une photo du groupe + deux photos de la dégustation ou du site. Je reçois quelquefois un article, sans savoir de quelle région il s'agit puisque le l'adresse mail au nom d'un restaurant, ou d'une personne que je ne connais pas, et lorsque j'ouvre, je vois bien, où a eu lieu la dégustation mais pas par quelle région, car ni introduction, rien sur le domaine, pas de remerciements, seulement une séries de vins commentés.

Quant aux photos toujours le même problème de définition.

Je vous demande, vous qui êtes présents aux différents CA, de faire suivre l'info à la personne responsable dans votre région, qui elle ne connaît pas ces soucis.

Agenda numérique en plus de la version papier

Pour une plus grande visibilité par tous.

Qu'en pensez vous.

Pour le dernier agenda, je précise que les Présidents seuls, sont responsables du contenu de votre page région pour éviter tous souci de notre part.

De ce fait certaines pages de régions sont plus compactes que d'autres qui ne paraissent pas complètes.

Sommeliers international : Demandra à chaque Président un article percutant des activités, concours, distinctions qui se seraient passées pour éditer sur leur magazine.

Vous avez du recevoir fin de semaine par Sommeliers International à ce sujet.

Demande d'une création d'une région des Antilles par Yves Botasso, ce qui nous ramène à la question des Sommeliers loin de notre territoire

Nous pourrions étudier la question lorsque nous aurons une proposition et contenu solide d'un vrai projet.

Des nouvelles, d'un ancien président de la région Bretagne Christian STEVANIN .

Ceux qui l'ont connu savent combien Christian est un sommelier poète, conteur et plein d'humour.

Il vient de prendre une retraite méritée

Il vient d'écrire un livre

De la vigne, du vin, des mets, la romance d'une vie

Préfacé par Eric Beaumard

En vente dans les kiosques

13) Les Concours : Fabrice Sommier excusé, ce point est repris par Antoine Woerlé.

2 Concours UDSF ou en partenariat avec l'UDSF en cours cette année :

- * MJSF : Sélection dans 10 centres « Lycée Hôtelier » avec 110 inscrits (nouvelle génération) le 6 avril 2015. 10 sélectionnés pour les ½ finale et finale du 14 et 15 juin prochain durant le salon VINEXPO à Bordeaux.

- * Master of Port : Sélection à Paris et à Lyon pour les 55 inscrits. 11 sélectionnés pour les ½ finale et finale du 27 et 28 septembre 2015 au Cercle National des Armées à Paris pour les sélections et la remise des prix à l'Ambassade du Portugal.

- * Remarque sur le concours du Meilleur Élève Sommelier de France Chapoutier Metro Cash & Carry 31 écoles participantes.

Signes encourageants de la participation en hausse des différents concours et du niveau des candidats.

- * 19 octobre 2015 la sélection du candidat France à Paris (MOF, Meilleur Sommelier de France, Meilleur Sommelier d'Europe).

- * Concours du Meilleur Sommelier d'Europe en décembre 2016

- * Concours Mondial

- * Trophée Cristal en Lorraine au mois de septembre et 1^{er} Concours Européen des vins de la Moselle.

Point N° 14 : Calendrier.

Dimanche 1^{er} novembre AG à Paris dans le quartier de Montmartre. Soirée « Chez Ma Cousine ». Visite de Montmartre.

Lundi 2 novembre, réunion de travail à 9H00 et remise des grappes des Maîtres Sommeliers.

Logement Hôtel Mercure et autre sur la place de Clichy.

15) Questions diverses à envoyer au secrétariat avant le 30 mai 2015

Le Président reprend une idée des Etats Généraux d'inclure une JOURNEE DE LA SOMMELLERIE au coeur de la fête de la gastronomie. Cette année, la marraine de cette fête est Anne Sophie PIC, basée sur la créativité et l'audace. Il est important que chacun, sur le lieu où il travaille puisse organiser une dégustation, un dîner accord mets-vins, une conférence etc...

Philippe Faure-Brac, qui représente le président aux réunions organisées au ministère encourage cette opération en demandant à chacun d'inscrire les animations et projets mis en place sur le site www.fete-gastronomie.fr

Il ne dépend que de nous pour encourager notre participation à cette fête. C'est une occasion idéale de faire parler du métier de SOMMELIER et de l'expliquer.

Au préalable du CA, s'est tenue la commission des dossiers Maitres-Sommeliers.

Responsable Commission : Michel WIDEHEM

Dossiers Présentés :

Franck EVENO : AUVERGNE :	Accepté
Cyrille BLEEKER : BORDEAUX :	Accepté
Jérôme FAURE LANGUEDOC :	Accepté
Michelle DELAVENE : JURA :	Dossier à compléter et à
représenter.	
Marie-Estelle SANCHEZ : LYON :	Accepté
Nicolas PENDARIES MIDI-PYRENEES :	Accepté
Yann SATIN : NORD-PAS-de-CALAIS-PICARDIE :	Accepté
Pascal PERSYN « « « « « «	Accepté
Eric SAVIGNAC « « « « « «	Ajourné

Gisèle Marguin, secrétaire générale, en charge de la communication Sommelierie Française